

bon à savoir



Renseignements / informations
en mairie !

Votre enfant est né en 2023?

Les inscriptions pour
la 1ère année de maternelle
sont ouvertes !



MAI

2026

BOOTZHEIM
— au cœur du Ried Alsacien —

INFORMATIONS communales

AGENDA



IMPORTANT!

L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
DU RIED DE MARCKOLSHEIM

Vous invite

Ried Musical 2026
Concert des ensembles

Samedi 23 mai - 20h00
Bootzheim - Salle Polyvalente



Les ensembles instrumentaux de l'école de
musique vous donnent rendez-vous pour
une belle soirée musicale !

Auditions et concerts pédagogiques du 20 au 23 mai.
Plus de renseignements : www.ried-marckolsheim.fr



Ried de
Marckolsheim
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BOOTZHEIM
Mairie

Entrée libre
Plateau

**!! OUVERTURE DU
CHALET**

RdV à Bootzheim
4 rue des Artisans

vendredi → à partir de 17h30
dimanche → de 10h à 12h15

d' AVRIL à SEPTEMBRE

AMICALE SAPEURS-POMPIERS BOOTZHEIM-MACKENHEIM

Rattrapages de collecte du

Jeudi 14 mai - Ascension

La collecte des **bacs gris et jaunes**
initialement prévue le
jeudi 14 mai,
sera organisée le
samedi 16 mai 2026.



Toute au long de l'année,
**suivez l'actualité de la
commune**, recevez des
notifications, et **trouvez des
renseignements pratiques !**

Pour cela, 2 possibilités :



consultez le site Internet
www.bootzheim.fr

OU



téléchargez l'application
PANNEAU POCKET et
sélectionnez Bootzheim en



Enfants et adultes, citoyens de **BOOTZHEIM**
venez consacrer une matinée
pour améliorer votre cadre de vie ! Participez à la

MATINÉE CITOYENNE

Samedi 06 JUIN 8h-13h

Rendez-vous devant la mairie !

La matinée sera suivie d'un déjeuner en commun,
offert par la commune.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION
03 88 58 28 00
MAIRIE@BOOTZHEIM.FR

Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons agir

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire !

Pourquoi ?

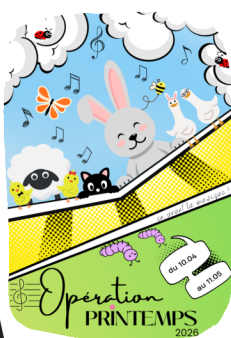
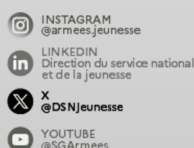
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Balade ludique !

Depuis 2020, la commune de Bootzheim propose une balade ludique de printemps. Cette année, plus de 50 enfants y ont participé !

Cette balade est possible grâce :

- à l'imagination et les doigts de fées de **Sophie, Jessica et les enfants** de l'école mais aussi du périscolaire ;
- à la générosité de **BA Peintures** et la **Menuiserie WURTH**, qui mettent à disposition du matériel (bois, palettes, peintures) pour la confection des décors ;
- aux **participants**, petits ou grands, qui inondent de leur joie les rues du village.

merci à tous !

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

L'arrêté municipal du 29 juillet 2024 régit la lutte contre les nuisances sonores à Bootzheim et autorise l'usage d'équipements à moteur durant les horaires rappelés ci-dessous.

LUNDI
au
 VENDREDI

SAMEDI

DIMANCHE
et
JOURS FÉRIÉS

07:00
à

07:00 à 12:00

10:00
à

19:00

13:30 à 19:00

12:00



**CHOISIR
LE BON MOMENT
C'EST MOINS
DÉRANGEANT !**



Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

De nuit, il faut veiller à éviter tout ce qui pourrait troubler le sommeil des riverains.

Nous faisons appel au bon sens de chacun pour privilégier le dialogue en amont lorsque c'est possible (événement privé programmé par exemple). Le cas échéant, informez votre voisin de la gêne occasionnée, peut-être ne s'en rend-t-il simplement pas compte ?

TÉLÉPHONIE FIXE

Disparition programmée du réseau téléphonique "cuivre"

Propriétaire du réseau téléphonique historique « cuivre » et ADSL, Orange a obtenu de l'ARCEP, la décision de le supprimer entre 2025 et 2030. Si à Bootzheim il n'est déjà plus possible de souscrire un abonnement ADSL, le réseau ADSL, lui, sera arrêté définitivement au 31.10.2028.

Cette suppression du réseau cuivre et ADSL implique la migration des abonnements « cuivre » vers des abonnements « fibre » ou, à titre subsidiaire vers des alternatives comme la téléphonie mobile ou la liaison satellitaire. La majorité des foyers semblent avoir pris en compte ce changements. **Cependant, si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre opérateur et ce pour anticiper au mieux la situation.**